

• Janvier 1729 :

SOUCHIERES, F., "Les hivers les plus rigoureux à Arles depuis 1302 à 1789", in *L'homme de Bronze*, n°10, 21 décembre 1964

Hiver rigoureux. A Arles : distribution de pain aux personnes. Le 4 janvier, le pont est emporté par les glaces.

• Mars 1729 :

AC Barbentane, BB 19, délibération communale du 8 mai 1729

Pluies continues : le conseil de Barbentane rappelle que les chaussées du Rhône et de la Durance ont été emportées en plusieurs endroits par les dernières inondations arrivées.

MOUGIN, Pierre, *La restauration des Alpes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1931, p. 50.

En haute Durance : débordement de la Guisane qui abandonne son lit et couvre la grand route sous le Monétier.

• Mai à septembre 1729 :

BM Arles, ms 491, ms 711, ms 2184

30 juin 1729 : A Arles, orage des plus terribles. Les grêles ravagèrent les récoltes des vignes et des jardins, le terroir fut inondé par la pluie. Le canal du Vigueirat déborde. L'orage de grêle semble durer une demi-heure seulement (avec des grêles effroyables de la grosseur d'un œuf). Un pied d'eau dans les rues. Le roi, par arrêt de son conseil du 29 novembre 1729, a accordé 40 500 livres sur les capitations pendant 5 ans, soit 8 100 livres/an.

AC Arles, HH 3, Procès-verbal sur l'estimation des différents dommages soufferts par les habitants d'Arles à cause de la grêle tombée le 30 juin 1729, 16 août 1729.

L'inspection débute le 5 août par la visite du quartier du Plan du Bourg, dont les propriétés sont réputées "*des plus fertiles du terroir*". Ce quartier a souffert trois différents dommages : l'un causé aux jardins et prairies, l'autre aux blés qui n'étaient pas encore coupés et à une partie de ceux qui l'étaient. Ensuite, les commissaires se rendent en Crau aux quartiers de Fourchon et Costières où ils constatent les dommages aux prairies, aux vignes, aux vergers d'oliviers et enfin, au blé qui n'était pas encore coupé et à une partie de celui qui l'était.

Le 8 août, c'est le Trébon qui est inspecté, où la grêle a endommagé les bleds et les prairies de sainfoin.

Le 9 août, on visite la Camargue où les blés, les vignes et les prairies ou sainfoins ont souffert. Les commissaires concluent "*que tous les dommages causés par la grêle aux fruits des jardins, prairies, terres semées en bled, froment, des vignes et vergers et fonds d'iceux des différents cartiers cy-dessus énoncées se portent à la somme de 67 400 livres*". De plus, les vitres des maisons de la ville, surtout celles exposées au couchant, ont toutes été brisées.

Ce qui monte l'estime totale, "*pour tous les dommages tant à la campagne que dans la ville*", à 82 400 livres.

AD Hérault, C 5460

Orages et grêle "prodigieuse" dans les diocèses de Viviers, Nîmes et Alès en 1729.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



ADBR, C 2091

En 1729, les perturbations d'automne, commencées l'année précédente, marquent cette fois un net retour. Cependant, les orages d'été se font encore sentir, tandis que l'hiver 1728-1729 fut ponctué de débordements dans la basse vallée de l'Argens.

Hiver 1728-29 : débordements de l'Argens à Fréjus et au Puget-de-Fréjus, à Roquebrune. Dans la montagne, le Verdon déborda aux Salles [Viguerie de Moustiers, Département des Alpes-de-Haute-Provence] comme à Saint-André [Viguerie de Castellane], en amont.

Au printemps, les débordements atteignent le haut bassin de la Durance, avec le Rif Bel et le Chagne à Guillestre, le 27 mai 1729.

Au mois de juin 1729 la grêle endommage Saint-Antonin [Viguerie de Guillaumes, Département des Alpes-Maritimes] (18 et 19 juin) mais aussi Arles (30 juin) et Salon.

En juillet : au Castellet et Mousteyret, Saint-Benoît [Département des Alpes-de-Haute-Provence]

En août, les orages touchent Cucuron [Département du Vaucluse], Cuebris [Département des Alpes-Maritimes], Moustiers, Carros [Département des Alpes-Maritimes] (26 août).

Le mois de septembre est le plus perturbé, par les pluies des 23 et 24 : à Artignosc sur le Verdon [Département du Var], Barrême [Département des Alpes-de-Haute-Provence], Beaudinar [Département du Var], Grambois [Département du Vaucluse], Le Puy-Sainte-Réparate [Département des Bouches-du-Rhône], Pélissanne, Rognes et Saint-Cannat, Pimoisson [Département des Alpes-de-Haute-Provence], Quinson.

Mais octobre et novembre sont également soumis à des pluies continues, avec débordements à Beynes [Département des Alpes-de-Haute-Provence], Bras, Brenon. A Cagnes [Département des Alpes-Maritimes], des pluies durant 8 à 10 jours. A Châteaueux [Viguerie de Castellane] de fin octobre à début novembre, mais aussi à Fréjus, avec des *"pluies qui ont commencé le vingt-quatre octobre dernier et ont continué avec violence près d'un mois"*. Au Muy [Département du Var], à Mougins [Département des Alpes-Maritimes], à Saint-André sur le haut Verdon, à Saint-Jeurs [Viguerie de Digne], à Saint-Paul-de-Vence, à Saint-Paul-de-Durance [Département des Bouches-du-Rhône] et Tourves [Département du Var].

En cette année 1729, la violence inimaginable des orages émut jusqu'à la cour de Versailles. A Arles, celui du 30 juin fut mémorable : *"à 5 heures du soir, un ouragan terrible s'annonça par d'affreux nuages qui venaient du couchant. Sur les six heures, il tomba des grêlons de la grosseur d'un œuf de poule, en si grande quantité, pendant une demi-heure, qu'il y en eut de suite un pied dans les rues. Une innombrable quantité de tuiles et de vitres furent brisées. Tout autour de la ville, à une lieue à la ronde, les vignes furent entièrement ruinées; il ne resta pas une grappe. Les blés, qui n'avaient pas encore été moissonnés, furent comme fauchés. Les fruits, les oliviers furent perdus. Le Roy accorda à la ville d'Arles, en considération de cette catastrophe, une remise de 40 500 livres sur la capitation, à répartir sur cinq années, à raison de 8 100 livres par an"* [Cit. BM Arles, ms 491, ms 711, ms 2184].

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Les inondations du mois de septembre sont dues aux pluies dans la plaine d'Artignosc, avec 2 pans d'eau et de grêle, mais aussi aux débordements des rivières et nombreux vallons. A Beaudinard, sa voisine du Verdon le comparant des consuls rend compte de l'événement : *"Le 24 septembre un orage des plus extraordinaires, causé par une pluie des plus abondantes, un vent des plus impétueux accompagné de grêle qui a ravagé toute la campagne et ruiné entièrement les pauvres habitants, cette tempête ayant découvert la plus part des maisons et une partie de l'église [...]"*.

Le même jour, beaucoup plus à l'Ouest, à Grambois, neuf torrents débordèrent, qui en temps normal n'avaient de l'eau qu'en hiver : *"Aiant ensablé et engravé des prés et jardins, emporté la superficie du terrain et partie des fonds, arrachés des souches à plusieurs vignes, détruit des digues et fortifications faites à chaux et à sable [...] aiant emporté partie des guérets à fond jusqu'à terre ferme ou roches à nud, beaucoup de fumier et de fourneaux de terre cuite et quelques semez, fait des ravines immenses, comblés des fossés destinés pour recueillir les eaux pluviales, emporté des martelières et restanques ou retranchemens, abattu des murailles, arraché même des souches [...]"*. Montant estimé des dégâts : 14 810 livres.

- Provence occidentale :

En Provence occidentale, les trombes de pluies et les débordements avaient eu lieu dès le 23 septembre, au Puy-Sainte-Réparate, à Salon ou à Pélissanne. Au Puy, les dégâts sont rapportés par le lieutenant du Juge du lieu, accompagné des consuls et ensuite par le commissaire désigné par la province, un bourgeois d'Aix. Les mêmes termes se retrouvent : pierres, gravier, ravines en quantité, murailles abattues, semés et terres ressemées emportées, etc. Pour exemple, voici un extrait du commissaire délégué par la province : Aux quartiers de Coste-Froide, de Pellegrine et de Martinet, *"où avons vérifié y avoir partie des preys engravés, de même que les semés et terres labourables y ayant quantité de ravines avec pierres et gravier au lieu du bas terrain ; les peupliers et saules qui étoient plantés long des fossés ont été emportés ou abbattues, comme aussy quantité de vignes emportées et engravées et les murailles de pierre sèche abbattues en plusieurs endroits"*.

Les consuls avaient estimé leurs pertes à 20 000 livres ; le représentant de la province ramène l'estimation à 7 200 livres. A Pélissanne, un autre représentant de la province, notaire royal à Salon, estime les dégâts à 24 000 livres. Il est vrai qu'ici, il y avait aussi *"une grande quantité d'oliviers arrachés"* aux quartiers de Redourtière, de Baume Negre, de Bon Sour, composés de *"bancaux" ["bancaous"]* en amphithéâtre. En outre, le sable avait *"pourri"* les *"aricots"* et les foins sur les chaumes, et les eaux *"abatu et emporté presque toute les murailles qui soutenoient le terrain"* des propriétés.

La même journée du 23 septembre avait fait perdre 8 000 livres à Rognes, 9 700 livres à Saint-Cannat. Elle toucha même Pimoisson, dans la montagne [Viguerie de Moustiers] submergée par les torrents et en partie couverte de gravier: le rapport du commissaire y estima les dégâts à 15 240 livres.

Les dommages amenés par les débordements des mois d'octobre et novembre, apparaissent encore plus largement répandus en Provence (Cf. ci-dessus).

- Haute-Provence :

Le petit village de Châteauneuf vit s'écrouler plusieurs maisons et emporter une grande partie des semés : en neuf quartiers, 153 charges de terres ensemencées en blé furent

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



emportées ou comblées. Le dommage atteignait en tout 5 796 livres. Visitant Beynes [Viguerie de Digne], le procureur de la ville de Digne renonça à faire *"comme une espèce de révision et cadastre"*. En ce lieu situé au sommet d'une montagne très élevée, le Sûeil, les terres descendaient jusqu'au bord de la rivière d'Asse, affluent de la Bléone. Sur les terres *"en lieu ardeu et en pente"*, non protégées par *"Coussières"* [fossés destinés à recueillir les eaux sur les parties supérieures des champs en pente, pour les empêcher de ruisseler], on remarquait de grandes *"rayes en serpentant du haut en bas, traversant les propriétés ou les sepmés"*, certaines larges d'un pan [25 cm], d'autres de la moitié, et de la même profondeur. Des vallons et ravins avaient *"dégorgé"* leurs eaux dans les mêmes propriétés, tandis qu'en d'autres endroits on remarquait aussi des éboulements et emportements, jusqu'à la mauvaise terre appelée *"Marraussenc"* [Malausse ou terre mallaussenque]. L'estime fut portée à 2 800 livres.

Toujours en Haute-Provence, le village Saint-André avait déjà été ravagé durant l'hiver précédent, pour un total estimé 8 705 livres. Les dommages furent estimés en superficie de chaque catégorie, dont il est intéressant de donner ici une idée, sur la base des unités en cannes carrées :

Qualités	Quantités	Conversion ou estimations
Semés recouverts	7 900 cannes ²	1 ha 58 ares
Prés sablés	27 260 cannes ²	5 ha 45 ares
"Fruits" perdus:		
- blé	22 charges	300 livres
- foin	2 100 quintaux	2 100 livres
Dommages causés aux fonds		700 livres
Dommages causés à ce qui reste de l'Isclé (3 500 cannes ²) <i>"eu égard à ce qu'elle servait de défense pour la conservation des fonds de la plaine"</i>		1 750 livres
Réparations à faire (banastes, etc)		1 200 livres

En novembre 1729, les mêmes habitants de Saint-André adressèrent une supplique aux Procureurs du Pays : les grandes pluies venaient d'emporter les réparations le long du Verdon et de l'Issolle, où l'on avait fait des dépenses considérables depuis les ravages de l'hiver précédent. Le rapport d'Antoine Bausson [référence ci-contre] constata que le Verdon avait emporté 260 banastes dont subsistaient seulement quelques débris sur le gravier. Trois grandes ouvertures avaient été faites, l'une de 220 mètres, une deuxième beaucoup plus grande, étendue sur 500 mètres depuis le village : les eaux de ces deux premières ouvertures se rejoignirent et inondèrent jusqu'à la chapelle Notre-Dame, à 380 mètres de là. L'Issolle fit la troisième ouverture, à 44 mètres au-dessous de la seconde et encore plus grande.

La description précise d'Antoine Bausson mérite la longue citation qui suit, véritable morceau d'anthologie, donnant par la même occasion une idée de ce qui se produisit dans le même lieu lors du grand cataclysme de 1702 :

"Les ouvertures s'estant jointe[s], [l'eau] a inondé tout le terrain jusques au village, une partie de ladite eau est descendüe sur les propriétés qui sont delà le village, dessous le chemin qui va à La Mure, et [a] sumergé le tout jusques à la rivière de Verdon. L'autre partie de ladite eau estant entrée dans le village et suivi la plus basse rue durant la distance de vingt sept maisons qui sont tant d'un cotté que de l'autre a ladite rue, au bout de laquelle distance,

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



se joignit l'eau qui venoit du débordement des vallons qui sont au-dessus du village, après qu'il en eut passé partie le long de la rüe supérieure qui va au chemin de Castellane et ce qui se joignit avec l'eau de la rivière, descendit de la basse rue par une petite ruelle dans les preds qui sont au-dessous du village, qu'elle sumergea d'un bout à l'autre, nous ayant esté assuré que ladite eau a resté dans ladite rue l'espace de trois semaines et qu'elle avoit séparé le village en trois parties, rempli le moulin et le four, y ayant des endroits où le terrain est bas que l'eau alloit jusqu'au premier étage des maisons, ce que nous avons vérifié par les marques qui y sont restées, y ayant encore beaucoup de sable dans les escueries et dans le bâtiment du four et du moulin, y ayant encore quelques trous et ouvertures que l'eau a faite au bas des murailles desdites maisons, laissé du gravier à la petite place, qui est l'endroit où la rivière d'Issolle, tirant au couchant de la longueur de huit cens cannes, ayant esté emporté au bout de ce qu'il y avoit d'avantage autrefois. Et nous avons trouvé depuis nostre susdit verbal du vingt trois mars dernier [] [que] ladite rivière a détruit ce qu'on y avoit réparé et emporté encore de l'isclle une grande quantité tout le long d'icelle, ainsi qu'il nous apparut par quelques oisiers ou veses qui sont restés dans le grevier, et que nous avons vérifié par le mesurage qui avoit esté fait de la largeur de ladite isclle. Ce qui a esté emporté depuis ledit verbal se trouve de la largeur en des endroits de quarante cannes [80 mètres], d'autre de soixante, quatre-vingt et cent, inégalement pourtant, tantôt plus, tantôt moins et ravagé, engravé et fait des valons à ce qui reste de ladite isclle, où il y a à présent fort peu de vezes qui est le seul bois dont elle étoit peuplée [...]*".

Concluant son rapport, le visiteur soulignait la perte "inextimable", pour la communauté, de cette isclle qui lui fournissait le bois nécessaire aux banastes de protection. Le lit de l'Issolle était devenu plus élevé que les propriétés joignantes. Puis, il détaillait les ravages des cinq vallons situés au-dessus du village qui, à eux tous, avaient recouvert de pierres et rendus inutiles 54 journaux de terre, vallons qui n'avaient aucune "sortie" ailleurs que dans ces fonds.

Les pluies d'octobre-novembre avaient ravagé Saint-Jeurs, dans la viguerie de Digne. Les "rideaux" [versants] de la montagne au-dessus du village, qui étaient terres labourables, étaient zébrés de ravines "d'une largeur considérable et fort près l'une de l'autre". Le peu qui restait de cultivable, à la "pioche" n'était qu'un "terrain arzileux" et de mauvaise qualité, ne pouvant produire qu'après avoir été "engraissé avec du fumier et rendu maniable à force de cultures".

A Saint-Paul, sur la Durance, il y avait "quantité de murailles faites à dodane [sic] pour retenir le terrain : les unes ont esté entièrement abatues et les autres emportées" par les eaux pluviales arrivées plusieurs fois en octobre et en novembre.

En Provence orientale, les "pluies continuelles et extraordinaires" avaient fait sortir la rivière du Loup de son lit et submerger la plaine à Saint-Paul-de-Vence, laissant beaucoup de gravier ou enlevant la terre, et à laquelle s'étaient joints les torrents. Beaucoup d'olives avaient été enterrées sous les "grands écroullemens et ravines".

A Cagnes, un rapport faisait état de 6 428 livres de dégâts.

A Mougins, on précisa les journées de pluies torrentielles : les 24 et 25 octobre, le premier et second novembre. Le rapport étant du 3 de ce mois, on ne put détailler les autres grandes pluies. Aussi un nouveau et épais rapport fut-il dressé, après une visite minutieuse de 23 jours, le 24 janvier 1730. Des troupeaux avaient péri, surpris par les eaux et la campagne était partout défigurée.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Dans la Provence centrale enfin, Le Muy avait, dans presque tous les quartiers, ses "rives" ou terrasses, écroulées, avec les arbres plantés dessus "pour les deffandre".

A Tourves [Viguerie de Brignoles], le Caramy et le Vaugrenier ou Valgarnier avaient débordé, emporté une écluse, fait diverses brèches et ouvertures, *"par la véhémence des eaux qui avoient frayé divers passages dans les terres et preds"*.

Bras avait vu les débordements des rivières Argens et Caulon.

Fréjus avait subi les pires avanies par les inondations, ruptures de digues, emportements de chaussées, *"concavités"*, *"noyements"* et pourrissement des blés. Outre l'Argens, les six torrents du lieu avaient ligué leurs efforts destructeurs : le Valesuire, le Gargalon, le Rairan, le Gonfaron, le Rairanet et le Vernède, *"lesquels torrents découlent des montagnes et entraînent les eaux de Montauroux, Callian et Bagnols, avec quantité du gravier, en sorte que les lits de ces torrents sont remplis dudit gravier, et quasi au niveau des champs voisins, en sorte que les eaux ayant été enflées par les dernières pluies, et surtout du Rairan, qui reçoit les eaux du Rairanet, du Gonfaron et du Gargalon, il s'est répandu d'un costé et d'autre de la vallée qu'on apelle le quartier de Rairan, qui a une grande lieue d'étendue le long de ce ruisseau, consistant en terres, vignes et prairies où ledit torrent s'est répandu"*.

ADBR, 110 E BB 16, délibération du 25 septembre 1729

Le 24 septembre 1729, la communauté d'Eyragues se plaint que *"la pluie extraordinaire de hier a comblé la gayère sur le Réal et gatté divers chemins"*.

BM Avignon, ms 1588, Notes d'Achard sur les archives de Caderousse

En cette fin de la décennie 1720, après des années de calme rhodanien relatif, l'inquiétude exprimée en 1723 semble renaître à Caderousse et on recommence à s'inquiéter de l'état des chaussées. Mais l'autorité politico-administrative, celle du vice-légat, pousse aussi à cette reprise des travaux de défense.

Du 24 juillet 1729 : Députation à Avignon sur un ordre de Mr le vice-légat pour informer son Excellence des réparations contre le Rhône.

ADBR, B 6142, Pertuis, 3 juillet 1739

Long procès dont il fut délivré une expédition *parte in qua*, au sieur Salin, le 16 juillet 1890. Ce procès opposait, en 1739, les consuls et communauté de Pertuis à noble François de Burle, seigneur de Curbans. La communauté de Pertuis s'opposait à un arrêt de la Cour du 18 juillet 1729 qui permettait aux particuliers de continuer à couper les arbres qui sont sur les *dougues* ou chaussées des moulins, excepté ceux qui ont été plantés par le sieur de Curbans. Elle obtient la révocation de cet arrêt. La Cour fait obligation au sieur de Curbans de récurer les fossés jusqu'au fond d'iceux de 3 en 3 ans. Obligation audit de Curbans de rétablir les *dougues*, réparer les crevasses et les entretenir en bon état. Le condamne aux dommages-intérêts, notamment à cause de son *"retardement"* à rétablir les ravages de l'inondation de la Durance, tels qu'ils résultent d'un rapport du 12 janvier 1738. Cette inondation est datée de septembre-octobre 1729.

• Décembre 1729 :

ADBR, 127 E BB 14, délibération communale du 21 décembre 1729.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



A Cabannes, "la rivière de Durance continuant de donner avec grande rapidité contre la grand terre de la seigneurie joignant le grand bois [...] du travail fut fait à ladite chaussée qui fut endommagée par le débordement de ladite rivière du 3 du courant".

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur